

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 2, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## PRÉPARONS-NOUS

Les journaux réactionnaires triomphent bruyamment de l'élection de Seine-et-Oise : M. de Caraman, ex-monarchiste et pseudo-républicain remplace M. Marcel Habert, l'alter ego de M. Déroulède ; ils appellent cela une grande victoire, ce qui prouve qu'ils ne sont pas difficiles.

M. Marcel Habert avait été élu par 8,800 voix, le républicain n'obtenait que 4,300, M. de Caraman a eu 8,095 voix, et M. Bascou a réuni 5,154 suffrages. La circonscription est plutôt en progrès et nous n'avons pas à nous plaindre.

Puisque les nationalistes sont enchantés, puisque ce succès prévu met un baume sur la blessure cruelle infligée à leur amour propre par la deuxième circonscription d'Angoulême, tout est pour le mieux.

Cette élection de Rambouillet a été entourée de circonstances qui méritent d'attirer l'attention et qui devraient être un enseignement pour tous les républicains.

M. de Caraman, dont le monarchisme était connu, a eu soin de laisser de côté cette étiquette compromettante ; gardant ses opinions, il a changé de masque. Comme M. Bascou posait très nettement et très justement la question républicaine, M. de Caraman répondait : « La République n'est pas en cause ; la lutte est entre deux politiques, entre les sectaires et les libéraux. »

Les sectaires, en l'occurrence, sont les républicains décidés à défendre la République contre ceux qui, après avoir tout fait pour l'empêcher de naître et de se développer, tentent aujourd'hui de s'introduire chez elle pour en venir plus sûrement à bout. Ce sont ceux qui ont mis en textes de loi les principes républicains, en votant les lois scolaires et la loi militaire, ce sont ceux qui veulent faire respecter les lois aussi bien par les congrégations en révolte que par les simples citoyens, qui sont traités de sectaires ; ce sont les Gambetta, les Ferry et aussi les Waldeck-Rousseau, les Léon Bourgeois qui, ayant été leurs élèves et leurs collaborateurs, s'efforcent de faire triompher les idées de ces grands républicains dont nous déplorons toujours la mort prématurée.

Les prétendus libéraux à la Caraman, ce sont les partisans des anciens régimes qui ne vécut qu'en tuant la liberté. Ils se disent républicains depuis le jour où ils ont constaté l'impossibilité de ramener en France l'empereur ou le roi. A leurs yeux, la République est un pis aller ; ils s'en accommodent à la condition de la rendre le plus possible semblable au régime impérial ou royal ; ils la veulent aux mains de la grande aristocratie, des prêtres et des généraux de coup d'Etat ; ils acceptent la monarchie sans le monarque, à condition qu'elle soit plus dure au peuple que le monarque lui-même. A cela, près, ils sont républicains.

Cette étiquette de faux libéralisme prise par M. de Caraman à Rambouillet, nous la reverrons dans un an s'étaler dans toutes les professions de foi réactionnaires. Il convient de la dénoncer dès maintenant et de mettre en garde contre elle ceux qui vont aux urnes sans avoir suivi le mouvement politique ;

qu'ils ne s'attachent pas à l'épithète mais aux faits ; qu'ils ne retiennent pas les termes, mais bien les idées et toute confusion deviendra impossible.

Les réactionnaires déguisés ont beau dire, la question qui se posera sera une question de vie ou de mort pour la République ; ils auront beau baptiser de ce nom des institutions monarchistes, ils n'en resteront pas moins des royalistes ou des césariens.

Une autre remarque s'impose. Au premier tour de scrutin, les trois candidats républicains réunissaient un nombre de voix supérieur à celui obtenu par les deux candidats nationalistes ; on peut donc supposer que si la campagne avait été mieux concertée le républicain aurait été élu comme M. Mulac à Angoulême. Les élections approchent à grands pas, il ne sera jamais trop tôt pour nous préparer à rendre éclatante la victoire que remportera la République en 1902

## EN CHINE

### Incendie du palais de l'Impératrice

Le palais de l'Impératrice, habité par le maréchal de Waldersée et son état-major, a été incendié. Le maréchal de Waldersée, pris au dépourvu, s'est sauvé en sautant par la fenêtre de la maison d'Asbeste. Le général de Schwarzhoff a disparu ; il avait tout d'abord échappé aux flammes ; mais il a dû périr en retournant sur le lieu de l'incendie. On ne connaît pas d'autres accidents de personnes.

L'incendie a dû commencer dans la demeure du major Lauenstein, qui était absent. On croit que c'est l'œuvre d'une main criminelle.

Sauf les papiers militaires, tout a été détruit.

## LA RÉFORME DU CABARET

2<sup>me</sup> ARTICLE

La partie essentielle de la brochure du D<sup>r</sup> Legrain que nous avons signalée dans un précédent article (1) porte sur les *voies et moyens d'exécution* pour offrir aux consommateurs de vrais établissements de tempérance ; c'est la *théorie* du nouveau Cabaret ; puis viendra la *pratique*.

« Il faut des principes fermes, une véritable doctrine immuable » pour agir d'une façon efficace et ici, l'idée qui doit dominer absolument l'œuvre, c'est que « l'alcool sous toutes ses formes est l'ennemi ». Sur la question des liqueurs et des « eaux-de-vie » (ironie !), il n'y a pas de discussion possible ; à l'heure qu'il est, tout ce qui pense admet leur malfaisance ; il n'en est pas de même des boissons fermentées, c'est-à-dire du vin, de la bière et du cidre ; là dessus des gens d'une probité et d'une valeur scientifique éprouvées se querellent encore. Pourtant il semble que l'accord est fait sur un point : « les boissons fermentées n'ont aucune valeur alimentaire. » Pour M. Legrain, la question est résolue dans son fort intérieur d'une façon plus radicale ; on le voit facilement aux explications données dans les pages 30, 31 et suivantes, mais comme il est avant tout un homme d'action, il fait des concessions. « Il ne faut pas que le mieux soit tout à fait l'ennemi du bien et, ainsi que l'a compris l'Union-française an-

(1) V. Journal du Lot du 6 avril.

ti-coolique, sur le terrain général de la lutte, il faut savoir être opportuniste. » Donc aucune boisson distillée dans le nouveau cabaret et un usage modéré des liquides que le monde gouvernemental appelle *hygiéniques*.

Maintenant passons aux faits, aux renseignements précis. L'observation a démontré qu'il faut boire assez peu au repas ; la moyenne acceptée est de 2 verres de liquide c'est-à-dire d'un demi-litre. Le tempérant, devant mouiller son vin au moins par moitié, ne devra donc absorber dans sa journée que 500 centilitres de boisson fermentée et cela est déjà beaucoup, puisque ces 500 centilitres représentent 50 grammes d'alcool pur absorbé. En buvant son litre de vin par jour, c'est un quart de litre de poison que le travailleur s'introduit quotidiennement dans l'organisme. Voilà des chiffres précis et indiscutables ; que le public en fasse son profit, nous y insistons parce que c'est en vue de la disparition de toutes ces causes matérielles de la dégénérescence humaine que M<sup>me</sup> et M. Legrain travaillent avec le dévouement que l'on sait.

Au restaurant modèle donc, on ne devra jamais offrir au client de boisson fermentée ; il devra être interdit de poser la question habituelle : « Quel vin buvez-vous ? » Il faudra attendre la demande et si elle se produit, amener peu à peu l'habitude à préférer l'abstinence totale. Le but sera facilement atteint si le cabaret est pourvu de boissons agréables et rafraichissantes : eaux distillées avec plantes aromatiques, menthe, mélisse, orange, limonades à base de fruits divers, ananas, pêche, abricot, citron, etc... L'expérience a démontré que sur 100 clients usant des boissons fermentées, 70 passaient en six mois, et spontanément, au camp des abstinents. C'est un résultat sérieux.

Mais n'y a-t-il pas une solution meilleure et dans laquelle tout le monde trouverait avantages ? C'est l'usage de l'eau pure, de l'eau fade, de l'eau sans mélange à tous ses repas, oui, de l'eau tout court.

Est-ce possible ? Voilez-vous la face, braves gens qui vivez sur les traditions, sur les habitudes séculaires. Il y a aujourd'hui des hommes raisonnables, en foule même, et je sais que Cahors a l'étrange honneur d'en posséder quelques-uns, pour lesquels la liqueur de cristal présente plus d'attraits que celle de vermeil. Et voilà que le docteur Legrain a même enrôlé dans ses rangs des chefs d'armée, des chefs de peuples ; ne cite-t-il pas la parole de Galien, gouverneur de Madagascar, au congrès de 1899 : « La pire des eaux est encore préférable à la meilleure des boissons alcooliques ». Ce n'est pas que les arguments des fervents de Bacchus, contre la liqueur rivale soient oubliés : « l'eau a mauvais goût, elle n'est pas de source, elle est impure, souillée de microbes, etc., etc... » Eh bien, purifiez-la, faites-la bouillir longtemps avant le repas, filtrez-la et que les vases dans lesquels vous la versez, soient toujours très transparents et tenus dans un état de propreté extraordinaire. Et combien je regrette qu'à cet endroit de leur livre, les auteurs n'aient pas entonné une hymne de gloire en l'honneur de cet élément de vie que Zola vient de chanter avec amour dans « Travail. »

Nous ne suivrons pas M. Legrain dans le détail de l'organisation qu'il préconise ; disons seulement que toutes les grosses difficultés y sont résolues. Il faut que l'alimentation y soit excellente, variée et bien préparée, que les plats y soient coquettement présentés. « Il en est de cela comme de la toilette ; un simple ruban bien placé enjolive la fille

du peuple. » Il faut aussi que l'emplacement soit bien choisi, près des ateliers, à proximité des casernes, dans les ports pour les ouvriers et sur les gais boulevards pour les désœuvrés, que la maison soit élégante, avec un brin d'art dans la disposition des salles et leur ornementation. Il n'y a pas jusqu'à l'enseigne dont le livre ne se soucie ; il conseille à l'*Etoile Bleue* ; c'est moins rébarbatif que *Restaurant anti-alcoolique*.

Dans une troisième partie assez brève, l'illustration de la doctrine nous est présentée par l'exposé de ce qui s'est fait à la rue Saint-Bernard, 43, à Paris sous la direction de M<sup>me</sup> Legrain.

On y voit qu'en 1898, avec 12,500 fr. fournis par une généreuse donatrice, un cabaret modèle fut installé en deux mois, que la première année les opérations furent de 60,000 fr. avec un gain insignifiant d'une centaine de francs, mais que la seconde année la balance accusait 1,600 fr. de bénéfice. La preuve était donc donnée qu'au point de vue financier il n'y avait pas à craindre la faillite.

Quant aux résultats moraux, les seuls qui importent pour nous, ils nous sont clairement présentés par le graphique de la page 118 ; on y remarque que les consommateurs de vin étaient au début de 92 0/0 et finalement de 27 0/0 en octobre 1900 et que les amateurs de café et de thé ont suivi la progression contraire. Et le restaurant continue son œuvre d'assainissement au faubourg Saint-Antoine pour le plus grand bienfait des ouvriers de ce quartier. D'autres se sont déjà constitués à son image dans la grande ville et vont peu à peu rayonner dans le pays. Et la France se trouvera ainsi dotée de homes collectifs mieux appropriés aux besoins d'alimentation et de sociabilité que ceux créés en Angleterre et en Suisse depuis déjà de longues années.

La brochure, *la Réforme du Cabaret*, est donc intéressante au plus haut point. Son action est déjà grande ; elle vient de s'exercer au ministère des postes et télégraphes d'une façon curieuse ; sur l'initiative privée d'un chef, les employés de la rue Jean Jacques Rousseau ont résolu de se passer des marchands de vin du quartier des Victoires en créant au poste central une sorte de petit restaurant sans alcool. Là-dessus levée de boucliers de tous les « troquets » des coins et mise en branle de tout le Paris nationaliste pour protester contre pareille innovation. Les élus des marchands de vin furent sommés d'avoir à menacer le ministre et ils s'exécutèrent de bonne grâce, mais M. Millerand résista et voilà un groupe d'hommes qui vont avoir le droit de ne plus s'empoisonner et de se bien nourrir à bon marché.

Courage donc, vaillants lutteurs de l'Union ; il est nécessaire, pour trouver la vie bonne, qu'un bon acte ne soit jamais perdu.

DURUS.

## INFORMATIONS

### Gambetta au Panthéon

Mme Lérès-Gambetta vient, à son tour, de donner son consentement à la translation des cendres de Gambetta au Panthéon. Dès la rentrée des Chambres, un rapport sur le projet sera déposé qui obtiendra, sans nul doute, l'approbation du Parlement. C'est probablement le 14 juillet ou le 4 septembre prochains qu'il sera procédé à cette translation solennelle.

**Le nationalisme en baisse**

M. Ballière, conseiller municipal nationaliste du quartier Clignancourt, avait convoqué mercredi soir ses électeurs en réunion publique, pour rendre compte de son mandat. Mais les beaux jours du nationalisme sont passés. Les amis de M. Ballière s'en aperçurent dès qu'il fallut procéder à la constitution du bureau, car la grande majorité des citoyens présents acclama comme président le socialiste Marteau.

Le comité Barrière ayant refusé d'obtempérer à la volonté de l'assemblée, un tumulte épouvantable s'ensuivit. Bientôt, aux cris et aux discussions, succédèrent les coups; des bancs et des chaises volèrent dans la salle. M. Ballière s'enfuit, pendant qu'un des membres de son comité va chercher un officier de paix qui, escorté d'une trentaine d'agents, dégage la tribune et permet aux nationalistes de s'évader. Ainsi finit, avant d'avoir commencé, une réunion nationaliste.

**A l'Académie**

Judi a eu lieu, à l'Académie française, la réception par M. Emile Ollivier, de M. Emile Faguet, élu en remplacement de M. Cherbuliez. Toute la haute société nationaliste et bonapartiste était venue sous la coupole et a applaudi les allusions politiques, d'ailleurs assez vagues, de l'homme au « cœur léger ».

**Encore Guillaume II**

Un souverain qui commande sa statue pour un Panthéon, cela ne s'était pas encore vu.

Eh bien ! l'empereur d'Allemagne va donner cet exemple au monde. Non-seulement il a choisi le professeur Begas pour exécuter sa statue, mais il a donné lui-même le geste, l'allure, l'expression et jusqu'aux moindres détails du monument.

Guillaume II entend être représenté tête nue, s'appuyant d'une main sur son sabre, et retenant de l'autre le manteau de l'Aigle-Noir agrafé à ses épaules. Il regarde au loin et semble inspiré; on dirait qu'il se prépare à prononcer un discours.

La statue, qui aura trois mètres de haut, sera offerte par le souverain au Panthéon de Barmen. Elle sera en pur carrare.

**La plus petite République**

On croit généralement que les deux plus petits Etats d'Europe sont la République d'Andorre et la République de Saint-Marin. Il y a un état plus minuscule, c'est la ville de Moresnet, qui a sa Constitution particulière et qui occupe, entre la Belgique et l'Allemagne, un territoire, jadis contesté, aujourd'hui neutralisé et organisé en petite République, sous le protectorat de ces deux Etats. Le territoire de Moresnet compte 2.706 habitants. C'est le record du moins grand nombre. Il est administré par un conseil de dix membres, présidé par un bourgmestre. On ne dit pas si ce conseil est composé de farouches nationalistes.

**Le procès Vera Gelo**

Hier, devant la cour d'assises de la Seine, a comparu M<sup>lle</sup> Vera Gelo.

On se souvient que cette jeune russe, étudiante en lettres à Paris, croyant reconnaître en M. Deschanel, professeur au collège de France, une personne qui l'aurait outragée à Genève, tira sur lui un coup de revolver.

M<sup>lle</sup> Zéléline une amie intime de l'inculpée, s'interposa et reçut la balle destinée à M. Deschanel.

M<sup>lle</sup> Zéléline est morte des suites de sa blessure.

M<sup>lle</sup> Vera Gelo a depuis reconnu qu'elle s'était trompée et que M. Deschanel n'était pas l'homme qui l'aurait outragée. Un public nombreux assistait à cette audience.

M<sup>lle</sup> Vera Gelo a été acquittée; le verdict a été salué par de vifs applaudissements.

**Concurrence à l'Eau de Lourdes**

Un de nos confrères raconte l'histoire suivante :

« Un jeune homme de 14 ans et borgne de naissance de l'œil gauche (notez ce détail), arrivait ces jours-ci à Marseille en route pour l'Amérique. Au débarcadère il se prit de querelle, à propos de ses bagages, avec un portefaix, lequel lui administra, précisément sur l'œil gauche, deux maîtres coups de poing. L'œil enfla et fut pansé. Or, à la grande stupeur de tous, quand on lui enleva le bandeau le lendemain, l'enfant déclara qu'il voyait parfaitement clair avec l'œil malade auparavant ! »

Si pour recouvrer la vue, les borgnes, et sans doute aussi les aveugles, n'ont besoin que de se faire « pocher » les yeux, fût-ce par des portefaix, plus n'est besoin pour eux désormais de recourir à l'eau de Lourdes. Et il n'y a pas à douter du miracle de Marseille, puisque c'est le *Gaulois*, organe cléricale, qui en donne le récit détaillé.

**Une pelote vivante**

Il y a en ce moment, à St-Germain-en-Laye, un pharmacien, M. Mouchy, qui est astreint à une besogne extraordinaire et à laquelle il était certainement loin de s'attendre. Depuis jeudi dernier, il ne passe pas d'heures sans avoir à extirper une aiguille ou deux du corps d'une petite bonne nommée Jeanne Landrieux en service chez un de ses voisins, M. Devaux, marchand de comestibles, place du Marché-Neuf.

A un des collaborateurs du *Temps* qui, quelque peu incrédule, allait le questionner sur le phénomène qui passionne St-Germain, M. Mouchy a dit : « Mais rien n'est plus vrai, si invraisemblable que cela vous paraisse. Moi-même, je n'en reviens pas. J'ai déjà retiré cent vingt aiguilles à coudre du corps de cette jeune fille, et toujours il en apparaît de nouvelles. Le plus grand nombre percent sur le bras ou sur la main gauche et autour de l'œil droit, mais il en est sorti aussi sur les joues, dans le lobe de l'oreille, sur l'épaule, sur les seins, dans les pieds. »

La jeune fille appelée aussitôt, vint.

Et entrant, elle sourit et dit : « J'en ai encore deux dans le bras ! » et elle relève sa manche sur son bras qui apparaît tuméfié et marqué de petites cicatrices. Elle promène son doigt sur la peau : « Il y en a une là », dit-elle tout à coup. M. Mouchy presse entre ses doigts la partie indiquée et l'on voit apparaître, en effet, une petite pointe, comme une écharde. Le pharmacien la saisit avec des pinces et retire une aiguille longue de trois centimètres, luisante, intacte, comme si elle venait d'être prise dans un paquet neuf.

Une autre aiguille, sentie par les doigts de l'opérateur, ne peut être saisie.

« — Mais comment expliquez-vous cette éruption d'aiguilles ? » demanda notre confrère à la jeune fille.

« — Quand j'avais onze ans, avec mes camarades d'école nous faisons des paris pour savoir qui avalerait le plus d'aiguilles. Un jour j'en ai avalé 49 à moi toute seule. Elles passaient comme du pain. Il n'y a qu'une fois où j'ai failli m'étrangler : c'est que je l'avais mise dans ma bouche par la pointe au lieu de l'y mettre par la tête.

Elle s'interrompt dans son récit, et porte la main à l'œil droit : « J'en sens une dans l'œil ! »

Le pharmacien, lui saisit la paupière inférieure qu'il retourne, et, à l'aide d'un aimant, lui retire l'aiguille, ou plutôt un fragment d'aiguille.

Mlle Jeanne Landrieux déclare qu'elle n'éprouva qu'une légère démangeaison au moment où l'aiguille allait percer l'épiderme. Elle ne souffre pas de l'extraction.

**Drame horrible**

Un drame horrible vient de jeter l'épouvante dans la petite commune de Saix, canton de Veynes (Hautes-Alpes). Le nommé Hilarion Reynier, en rentrant chez lui, à trouvé morts sa femme, ses deux filles et son fils. D'après l'enquête faite par le parquet, l'horrible hécatombe serait l'œuvre de la femme Reynier qui dans un accès de folie, a tué à coups de fusil son fils et sa fille, âgés de sept et dix ans, empoisonné avec de la strychnine son autre fille, un peu plus âgée, et s'est ensuite empoisonnée elle-même.

**Le mort-vivant**

Le chef de gare d'une petite station sur la ligne de Naples à Nole tombait subitement, dimanche dernier, sur le seuil de son bureau. Les médecins constatèrent qu'il avait succombé à une paralysie cardiaque. L'enterrement eut lieu mardi, à une heure tardive. Pour ne pas procéder à la sépulture nocturne, le gardien du cimetière fit déposer le cercueil dans la chambre mortuaire. Pendant la nuit, ce gardien fut réveillé par un gémissement lointain. Il se leva et regarda par le trou de la serrure si tout était tranquille dans la chambre mortuaire.

Il vit un étrange spectacle : le cercueil en noyer où reposait le chef de gare était tombé par terre. Fou de terreur, le gardien s'enfuit dans la maison voisine, et raconta ce

qu'il avait vu. C'est seulement mercredi matin que les autorités furent averties. On ouvrit le cercueil et on aperçut le malheureux chef de gare, les membres tordus, les traits convulsés, le visage déchiré, les yeux hors de l'orbite; il ne donnait plus signe de vie. Une enquête est ouverte, et contre les médecins qui ont si légèrement constaté le décès, et contre le gardien, qui garde si mal ses morts ou prétendus tels.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Conseil de préfecture**

Le conseil de préfecture s'est réuni hier et a statué sur les affaires suivantes :

1° Le sieur Alain Gélis, entrepreneur, contre la commune de Gourdon : école mixte de Costeraste : demande en résiliation du marché.

Affaire mise en délibéré.

2° Protestation contre les élections du maire et de l'adjoint de la commune de Blars.

Protestation rejetée.

3° Le sieur Pierre Dejoux, entrepreneur à Villefranche-d'Aveyron, contre la commune de Faycelles; construction de l'église: demande de règlement du compte définitif.

Une expertise contradictoire a été ordonnée, à laquelle il sera procédé par trois experts.

4° Le sieur Louis Fricou, de Figeac, contre l'administration des contributions directes : demande en dégrèvement des contributions mobilières, patente et foncière bâtie.

La demande est rejetée.

**Banquet des institutrices et des institutrices du Lot**

Judi 24 avril aura lieu à Figeac, à 9 heures du matin, l'assemblée générale annuelle de la société de secours mutuels d'institutrices et institutrices du Lot, sous la présidence de M. Suquet.

M. Bouchor, le poète de l'Ecole, fera une conférence-lecture sur les « *Châtiments* » de Victor Hugo.

Cette conférence sera accompagnée de chants, exécutés par les élèves des écoles normales.

Après la conférence, aura lieu un banquet que présidera M. Maurellet, inspecteur d'académie.

**Certificat d'aptitude aux Bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles**

Les examens pour les bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles, ont eu lieu jeudi dans une des salles du collège.

17 jeunes filles ont pris part aux examens; 8 ont été reçues. Ce sont :

1re série : MM<sup>les</sup> Constant, élève de l'école de la rue Fénélon; à Cahors; Du-meaux, élève de l'école publique de Luzzech; Mehent, élève de l'école publique de Martel, Salomon, élève du collège de jeunes filles de Cahors :

2e série : M<sup>lle</sup> Tronche, élève de l'école publique de Cressensac.

3e série : M<sup>les</sup> Combes et Rey, élèves du collège de jeunes filles de Cahors.

5e série : M<sup>lle</sup> Roussel, élève du collège de jeunes filles de Cahors.

**Concours de pouliches**

Un concours public de pouliches de 2 et 3 ans de 1/2 sang, aura lieu en 1901 à Gramat (emplacement Lalande), le jeudi 2 mai à 7 heures du matin.

28 primes, dont 18 pour les pouliches de 3 ans et 10 pour les pouliches de 2 ans, s'élevant à la somme totale de 4,070 francs seront accordées.

Seront admis à participer à ce concours :

1° L'arrondissement de Gourdon ;  
2° Les cantons de Bretenoux, St-Céré ;  
3° Le canton de Lacapelle-Marival, moins les communes de Sainte-Colombe, Saint-Bressou, le Bouyssou, Cardaillac ;

4° Le canton de Livernon, moins les communes suivantes : Boussac, Issepts, Reyrevignes, Livernon, Grèzes, Corn, Brengues, Espagnac-Sainte-Eulalie, Cambes.

**CAHORS**

**GRANDES FÊTES DU 2 JUIN 1901**

Le Comité d'organisation du *Concours Musical* vient d'adresser le Règlement et

les Feuilles d'adhésion aux Sociétés régionales; dans le cas où certaines sociétés musicales auraient été oubliées, elles sont priées de vouloir bien excuser cette omission involontaire et de s'adresser, pour tous renseignements, au Secrétaire Général du Concours, 3, Allées Fénélon.

La Commission de la *Fête des Fleurs* va être incessamment constituée.

De son côté l'*Orphéon* s'occupe activement du programme de la soirée. Un Grand Festival, auquel seront conviées les diverses sociétés couronnées, sera donné sur les Allées Fénélon, brillamment décorées et illuminées.

A la demande générale un Bal populaire clôturera cette partie de la fête, sans oublier la traditionnelle Bataille de confetti et de serpentins.

**Vélo-Sport Cadurcien**

Sortie du dimanche 21 avril 1901 départ à 1 h. 1/2 du siège du Club (café Tivoli).

Itinéraire : route de Cahors, Mercuès, Cessac, Douelle, Pradines, Cahors.

Distance de 25 kilomètres.

**Conférence de M. G. Rossignol**

C'est dimanche 28 avril, à 2 heures et demie précises et dans la salle du théâtre, que M. Georges Rossignol, notre compatriote et ancien élève de notre Lycée, fera la conférence annoncée sur la *Navigabilité de la Garonne et de ses affluents*, au point de vue agricole et commercial.

L'éminent Agrégé de l'Université, et professeur du Lycée de Bordeaux, vient ici comme professeur de géographie nous indiquer la nécessité de mettre en valeur notre Midi, et servir ainsi la cause du relèvement économique de la France par l'utilisation des voies navigables. Il a déjà fait cette même conférence à Bordeaux et dans plusieurs autres villes de la région Sud-Ouest, et partout son argumentation a été fort appréciée.

La conférence est publique et gratuite.

**Lea Vétérans des armées de terre et de mer**

Les membres de la 580<sup>e</sup> section de Cahors, sont invités à se réunir le dimanche 21 avril courant, dans une des salles de la mairie, pour entendre le compte-rendu financier de l'année, donner leur approbation pour un vote aux nominations du conseil général d'administration et opérer le versement des cotisations du 2<sup>e</sup> trimestre de 1901.

Le Banquet pour la fête du drapeau a été fixé, par la Commission, au 5 mai prochain, les membres profiteront de cette réunion pour se faire inscrire et en verser le montant.

Une amende de 1 franc sera appliquée à tout membre manquant sans motif valable.

**A la ménagerie Pezon-Lucas**

**MARCEL DANS LA FOSSE AUX LIONS**

Judi soir, ainsi que nous l'avions annoncé, une brillante et sensationnelle représentation a été donnée à la ménagerie Pezon-Lucas.

L'annonce de l'attraction qui figurait au programme de cette soirée avait attiré un public très nombreux.

M. Marcel Masbou, directeur de l'Olympia, à Cahors, devait entrer dans la cage aux lions et servir une coupe de Champagne aux dompteuses Léonda et Ana Pezon.

En effet, vers 10 heures, les lions furent introduits dans la cage centrale, où immédiatement, après le sacramental « Entrez » prononcé par le régisseur, MM<sup>les</sup> Léonda, Ana Pezon et M. Marcel Masbou pénétrèrent à leur tour.

M<sup>lle</sup> Ana Pezon avec sa grâce et son courage habituels fonetta les fauves qui se mirent à rugir et bondir, cependant que très calme, sans émotion au moins apparentes, la cigarette aux lèvres, M. Marcel Masbou fit sauter le bouchon de la bouteille de Champagne dont il remplit trois coupes : les deux gracieuses dompteuses et le courageux amateur burent à la santé du public qui les applaudit frénétiquement.

Les représentations ont lieu tous les soirs à la ménagerie Pezon-Lucas : les dompteuses MM<sup>les</sup> Léonda et Ana Pezon s'y font admirer dans leurs audacieux exercices avec les redoutables fauves.

Le spectacle est d'autant plus remarquable que ce sont elles seules qui en font tous les frais, M. le dompteur Lucas n'étant pas encore rétabli, et ne pouvant de sitôt paraître lui-même.

M. Lucas souffre beaucoup de sa blessure au genou; toutefois, un mieux sensible s'est produit; son état, sur lequel il y a quelques jours les médecins ne pouvaient se prononcer, s'améliore depuis hier de plus en plus. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ce soir brillante représentation.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**  
PROGRAMME DES 18 ET 21 AVRIL 1901.

Allegro Militaire.	Brunet.
Si J'étais Roi (Ouvverture),	Adam.
Vénézia (Valse),	Desormes.
Les Pantins de Violette (F <sup>ie</sup> ),	Adam.
Sans Cervelle (Polka),	Auvray.

De 3 à 4 heures. (Allée Fénélon)

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
Du 18 au 20 avril 1901

**Naissance**  
Castets, Marthe-Marie-Renée, rue de la Liberté, 10.

**Décès**  
Contou, Jean, serrurier, 63 ans, célibataire, rue Mascoutou, 16.

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
12 Vend.	+ 7.5	+ 12	760	Pluie.
13 Sam.	+ 4	+ 16	769	Beau
14 Dim.	+ 5	+ 17	767	Beau
15 Lundi	+ 11	+ 17	763	Pluie
16 Mardi	+ 8	+ 16.5	763	Couvert
17 Merc.	+ 9	+ 17	765	Beau
18 Jeud.	+ 10	+ 15	765	Beau
19 Vend.	+ 3	+ 17	768	Beau
20 Sam.	+ 6	+ 18	763.5	Beau-vent.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

**Temps probable: Variable, Pluie.**  
D<sup>r</sup> HERBEAU.

**Arrondissement de Cahors**

**MAUROUX. — Empoisonnement.** — Ces jours derniers, la famille Faubel de Mauroux, avait préparé un plat de morilles pour dîner. Quelques instants après le repas, toute la famille fut malade. On alla de suite chercher M. Delvit, docteur à Lacapelle-Cabanac, qui constata que M. Faubel et sa famille étaient empoisonnés.

Le D<sup>r</sup> fit de suite une ordonnance pour aller chercher des médicaments qui furent pris dès leur arrivée et peu après les malades étaient sauvés.

**PRAYSSAC. — Cours ordinaires sur tous les animaux.**

Blé, de 12 à 13 fr. les 4/5.  
Volaille, de 0,50 à 0,60 la livre.  
Lapins, 0,25 id.  
Oisons, de 2,50 à 3 fr. la paire.  
Canetons, de 1,25 à 2 fr. id.  
Œufs, 0,55 la douzaine.

**PUY-L'ÉVÈQUE. — Orphéon.** — Le concert public que se proposait de donner

dimanche l'orphéon de Puy-l'Évêque, et qui n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps, aura lieu dimanche prochain, aux mêmes heures que celles qui avaient été fixées pour dimanche dernier.

On n'adressera pas, en conséquence, de nouvelles lettres d'invitation.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

1. Les Paysans (Saintis); 2. Salut, beau Midi (L. de Rillé); 3. Lou Parpaillol (X.); Les Mineurs (Dupont).

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Armée.** — Au cours d'une manœuvre avec cadres, un groupe d'officiers composé de 2 officiers généraux, 10 officiers supérieurs, 12 capitaines ou lieutenants, accompagnés de 40 hommes de troupe, 60 chevaux d'officiers et de troupe et 3 voitures séjournera dans la commune, du 7 au 8 mai.

De la part de la municipalité, les habitants du quartier Saint-Martin, du faubourg du Pin, des rues du Monastère, Roquefort, du Pin, de Colomb, place Carnot, place Champolion, quais Colomb, Legendre et les Tours, sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le logement de ce personnel.

**Transport de justice.** — Mercredi matin, deux gendarmes des brigades de Figeac, ont conduit à Lacapelle-Marival le jeune Henri Maniol, auteur présumé des vols commis dans cette localité au préjudice de M. Caray, horloger et Vanel, maître d'hôtel. Le parquet, le juge d'instruction et le commissaire s'y sont aussi transportés pour procéder, en présence de l'inculpé, à la reconstitution de la scène de ces deux crimes de vol.

**Revue.** — Mardi, à sept heures du matin, M. le lieutenant-colonel Kuntzel, commandant la 17<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie, a passé la revue des brigades de l'arrondissement de Figeac, sur la place des Carmes. Malgré l'heure matinale, quelques curieux assistaient à cette solennité militaire. Nos braves gendarmes dont la tenue était irréprochable ont manœuvré avec l'entrain et la précision des troupes d'élite, ce qui a paru faire plaisir au colonel.

**Viande insalubre.** — Un bœuf appartenant à un propriétaire des environs de Figeac, a été saisi pour cause de tuberculose. La viande qui devait être livrée à la consommation publique a été enfouie en entier.

**Gendarmerie.** — M. Gastuing, lieutenant de gendarmerie à Mostaganem, récemment nommé capitaine à Figeac, a pris hier possession de son poste.

**Tribunal correctionnel.** — Le tribunal a prononcé son jugement dans l'affaire José Nazaine, liturigiaba laballero, âgé de 41 ans, né à Pampelune (Espagne), mis en état d'arrestation par la gendarmerie de Bretonoux, pour vol de poules et infraction à un arrêté d'expulsion.

Le tribunal le condamne à un mois d'emprisonnement et décide, en outre, qu'à l'expiration de sa peine, il sera reconduit à la frontière.

**LIVERNON. — Enregistrement.** M. Bertrand, surnuméraire de l'enregistrement à Angoulême, est nommé receveur à Livernon, en remplacement de M. Lenoir, appelé au bureau de Gournez (Côtes du Nord)

**La foire.** — La foire de Livernon, fixée au mardi 7 mai prochain, se tiendra le lundi 6, à cause de la coïncidence avec celle d'Espédaillac.

**LINAC. — Enfant mordu.** — Il y a quelque temps, un chien errant parcourait divers villages de notre commune et mordait un de ses congénères appartenant à M. Coudurié, propriétaire à Lostanges.

Ce dernier animal présentait il y a deux jours des signes non équivoques d'hydrophobie; il mordit violemment à la lèvre supérieure le jeune Coudurié âgé de deux ans, lequel a été conduit à Paris pour suivre le traitement Pasteur.

**ESPÉDAILLAC. — Conférence agricole.** — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie d'Espédaillac, le dimanche 28 avril, à 1 heure 3/4 de l'après-midi.

*Sujet de la conférence*

Élevage et sélection du troupeau.

**Arrondissement de Gourdon**

**VAYRAC. — Foire.** — La foire du 17 avril, à Vayrac, favorisée par un beau temps, a été très grande. C'est la plus importante de nos foires grasses, aussi les acheteurs étaient-ils accourus nombreux sur notre marché.

Les cours ont été des plus rémunérateurs. Les bœufs gras se sont vendus jusqu'à 44 fr. les 50 kilos. C'est un prix que nous n'avions pas vu depuis de longues années; aussi les ventes ont-elles été très actives.

Les plus beaux animaux comme graisse et comme forme appartenaient à la race limousine.

**BULLETIN FINANCIER**

La situation du marché ne se modifie pas, elle demeure très satisfaisante, les affaires ont repris une certaine activité et la tenue des cours est plutôt ferme.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 101,25; — le 3 1/2 0/0 à 102,80 et l'amortissable à 99,95.

Les sociétés de Crédit sont demandées: le Crédit Foncier à 655; le Crédit Lyonnais à 1,045 et la Société Générale à 614.

Nos chemins clôturent: le Lyon à 1,745; le Nord à 2177; et l'Orléans à 1,670.

Le Suez à 3,745 n'a pas varié.

Parmi les fonds étrangers; l'Extérieure s'inscrit à 73,25; le Portugais à 25,40; — le Russe 4 0/0 consolidé à 101,50 et le 3 0/0 1891 à 86,50.

Le Turc D, se traite à 24,32 et la Banque Ottomane à 550.

Sur le marché en Banque, les actions de la Société d'Exploitation des Brevets Porchères se traitent à 190 et 195 avec des demandes suivies.

A Bruxelles, les actions du capital de la compagnie Internationale des Tramways sont recherchées à 300 francs; les actions de dividende de la même Société à 230. Les Tôleries d'Anvers (Capital) font 143,50 et les ordinaires 91,50; — Les Métallurgiques Roumaines sont à 375 francs.

**LE BLAME NE S'ATTACHE PAS AU LIT  
MAIS BIEN A VOUS-MÊME**

Au fond de la pièce, un grand lit à rideaux blancs. Comme il a l'air douillet et confortable! Rien qu'à le regarder on s' imagine qu'à peine couché dedans on s'endormirait immédiatement, à l'instar du bébé sur le sein de sa mère.

Ah! vraiment, s'il en était ainsi le profond sommeil et les rêves agréables accourraient à l'envi au chevet du dormeur comme les oiseaux s'envolent vers le verger lorsque les pommiers sont chargés de fleurs.

Or la dame qui possédait le bon lit en question avait beau essayer de s'y reposer, la malheureuse n'y trouvait pas une heure de sommeil de toute la nuit. Sachez donc, ami lecteur, que ce n'est pas la faute du lit si vous ne vous y reposez pas, mais bien de l'état dans lequel vous vous trouvez lorsque vous êtes couché dans ce même lit. Voilà tout simplement à quoi cela tient et non à autre chose.

Si les paupières de Madame Lebourdais ne se fermaient pas lorsqu'elle était couchée dans son excellent lit, c'est que l'affreuse douleur les tenait ouvertes. Depuis bien des années elle souffrait de l'indigestion. Comme cela arrive toujours, elle était abattue et exténuée. En avançant en âge — elle a environ 44 ans — le mal empira. Le goût amer qu'elle avait dans la bouche — ce qui dénote une affection bilieuse — et la langue épaisse et sèche aurait suffi à la rendre bien malheureuse, s'il n'y avait pas eu autre chose. En général, elle avait très peu d'appétit, et parfois pas du tout. Elle avait besoin de nourriture, car si sa santé le lui permettait, elle allait travailler dans une des nombreuses usines du voisinage. Quelquefois elle prenait ses aliments en dégoût et s'en éloignait sans y toucher. Ce qui est un bien mauvais signe. Ajoutez à tous ces maux une constipation des plus opiniâtres, et vous comprendrez combien la pauvre malade était à plaindre, surtout si cet état devait durer indéfiniment.

Dans une lettre adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, Nord, avec sa signature dûment légalisée par M. Legallois, Adjoint au Maire de La Ferté-Macé, Orne, Madame Lebourdais qui habite rue Maure à La Ferté-Macé disait le 27 mars 1899: « Je n'aurais certainement jamais cru qu'une petite brochure aurait été mon salut. Cependant c'est en la parcourant que je fus renseignée sur la véritable nature de mon mal, qui était la dyspepsie ou indigestion chronique, et que le moyen de la guérir consistait à avoir recours à la Tisane américaine des Shakers. Le petit livre contenait en outre plusieurs lettres de personnes que ce remède avait radicalement guéries, et j'en vins à m'imaginer qu'il pourrait peut-être bien me guérir aussi. C'est même jour je me mis à en prendre, et huit jours plus tard je me sentais déjà si bien que j'en avais plus de doute sur ma guérison. L'affreuse constipation disparut, et avec elle tous les autres symptômes cessèrent de me tourmenter. Comme je me sentais heureuse et soulagée! Certes, je n'avais pas besoin que l'on me pressât pour continuer à prendre cette merveilleuse préparation. Enfin trois flacons ont suffi à me guérir complètement. Voilà plus d'une année que je n'ai ressenti le moindre malaise et que je me porte mieux que jamais. »

**SOUS DEUX DRAPEAUX**

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

— C'est que la Petite, voyez-vous — comme le disait un vieux zouave à barbe grise, dont le froid de la mort envahissait lentement le corps meurtri et déchiré — la Petite... elle est jeune, c'est la vie, elle est l'image de tout ce que nous avons perdu. C'est là son charme! Les Sœurs sont d'excellentes femmes, elles sont très bonnes; mais elles ne font que nous plaindre. La Petite nous aime, elle! Voilà la différence, comprenez-vous?

C'était là toute la différence... une immense différence; elle les aimait tous, de toute la chaleur et de toute l'ardeur de son jeune cœur, pour l'amour de la France et de leur drapeau commun.

Et quoiqu'elle ne fût qu'un gamin fougueux, fantasque, malicieux, un vrai gamin sous la forme d'une jeune fille, les hommes auraient pu dire dans les camps et dans les hôpitaux, avec de grosses larmes roulant le long de leurs joues brunes couvertes de cicatrices, comme quoi sa main était aussi légère qu'un flocon

de neige lorsqu'elle se posait sur leurs fronts brûlants, comme elle avait veillé près d'eux pendant deux longues nuits de souffrances, comment tous les colifichets d'or qu'elle recevait en présents était aussitôt vendus ou mis en gage par elle pour leur venir en aide, pour leur acheter du vin ou des fruits, comment dans leur délire la voix douce et fraîche de l'Enfant du Régiment les avait soulagés en chantant près de leurs misérables lits une ballade ou une chanson de leur province natale, qu'elle semblait toujours avoir apprise comme par enchantement; car fût-elle Basque ou Bretonne, fût-ce une complainte de marins ou une chanson de la montagne, fût-ce un simple rythme sonore, celui qui fait marcher les mules de l'Alsace, ou un chant hardi et romantique du Berry. Cigarette les savait tous et ne commettait jamais d'erreur; elle chantait à chaque soldat le refrain familier de son enfance, la mélodie des berceuses de sa mère et des lèvres de sa première fiancée. Et plus d'une fois, ces chants venaient tout à coup se faire entendre au milieu de l'obscurité de la nuit, avaient fait trembler et frémir des hommes qui, une heure auparavant, ressemblaient à des chiens enragés, à des tigres furieux, altérés de sang, de toutes les convoitises des sens, enchaînés sans force et vomissant le blasphème sur un lit d'agonie.

Après les avoir entendus, ils tournaient leur visage du côté du mur, se mettaient à pleurer comme des enfants, et s'endormaient enfin pour rêver à Dieu et à ses merveilles.

— Ah! vous voulez de la gloire!... Au gra-

bat!... disait Cigarette en grinçant des dents.

Elle était dans un de ses plus sombres accès d'humeur révolutionnaire et d'insouciance, battant des rataplan avec ses talons et fumant assise sur le coin du matelas du vieux Miou-Matou.

Miou-Matou avait hérité de ce surnom chez les Zéphirs à cause de son habileté à faire une gibelote avec du chat, avec une telle perfection que le plus fin gourmet n'aurait pas pu distinguer le chat du lapin.

Il était couché alors avec une balle dans la cuisse, un fer de lance entre les deux épaules, et une ou deux côtes enfoncées.

Miou-Matou, qui ressemblait beaucoup à un vieil ours gris, fit entendre un rire qui sortit des profondeurs de sa large poitrine velue.

— Rêver la gloire et finir sur un grabat! C'est comme ça, pourtant, c'est comme ça! Et cependant on a bien du plaisir... à décapiter proprement un Arbeco... Zist?

Et il décrivit un cercle avec son bras gauche décharné.

Un dilettante devenu aveugle n'aurait pas écouté plus avidement la description d'un délicieux fragment de Faïence du d'une œuvre de Della Giocaria.

— Des plaisirs!... Mon Dieu!... des misères infinies, interminables, oui! — murmura un homme à la droite de Cigarette.

Il n'avait pas trente ans; sa tête fine et brune aurait pu servir de modèle à un peintre pour un Saint-Jean.

Il se mourait rapidement miné par la plus

terrible des maladies de poitrine.

Cigarette darda sur lui son brillant regard. — Eh bien! n'est-ce pas plutôt la misère qui fait la gloire?

— Illusion d'enfants! Que Dieu nous vienne en aide! — murmura le mourant.

— Ouf! alors nous avions raison de le penser. La gloire!... est-ce la croix, les étoiles de général, le bâton de maréchal? Non... C'est la misère qui fait la gloire... la misère qui traîne les pieds ensanglantés sous un soleil brûlant sans exhiler une plainte, qui se couche à demi-morte, n'ayant d'autre souci, pendant la nuit, que de mettre le drapeau déchiré à l'abri du vainqueur... qui supporte mille punitions injustes plutôt que de rompre le silence et d'acheter le repos en trahissant la confiance d'un camarade; battue, maltraitée comme le cheval, logée comme le chien, elle n'en fait pas moins, malgré tout, ce qui est juste, ce qui est brave, et s'en va au combat sous le soleil du matin, comme si la mort ouvrait le Paradis que les Arbecos rêvent, sachant très bien cependant, la pauvrete, qu'il n'y a pour elle d'autre Paradis que le pied du cheval qui lui écrasera la tête ou la roue d'un affût de canon qui lui broiera ses membres.

(A suivre).

**Eviter les contrefaçons**  
**CHOCOLAT**  
**MENIER**  
**Exiger le véritable nom**

